



Programme Local de Prévention, année 4, Organom

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Organom

Norelan, 231 Avenue de Parme Cs 60127

www.organom.fr

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

David

d.thomas@organom.fr

Nombre d'années réalisées :

4

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l'élu et sa fonction :

Gérard Branchy

Témoignage :

Ce Programme de Prévention, porté par Organom, peut se prévaloir, au terme de ces 5 années, d'un bilan globalement très positif et ce à plusieurs niveaux.

Tout d'abord en termes de réduction globale, l'objectif des 7% a été atteint sans problème, en partie grâce au déploiement conjoint de la tarification incitative sur plusieurs collectivités. Mais la principale plus-value se traduit par la forte imprégnation de la sensibilisation des citoyens sur leur production d'ordures ménagères. Il y a quelques années la mise en œuvre du tri sélectif avait déjà été une révolution au regard de ce qui est jeté dans la poubelle. Avec le Programme de prévention, un nouveau seuil est apparu dans cette prise de conscience avec une réflexion plus en amont, au moment de l'achat, sur les déchets que l'on va générer.

Une des grandes réussites de la mise en œuvre du PLP d'Organom c'est la dynamique qu'il a engendré en termes de mutualisation, de coordination et de travail en commun entre les EPCI. Le rôle de fédérateur d'Organom a été très bien suivi par les acteurs de terrain. Chaque EPCI est resté maître du choix et de la mise en œuvre de ses actions, mais les réussites et les écueils ont été partagés par le plus grand nombre créant ainsi de véritables échanges et appuis techniques avec l'avantage considérable pour chaque collectivité de ne pas se sentir isolée.

Le PLP a permis aussi de développer un partenariat diversifié avec les Chambres consulaires, CCI et CMA, les associations comme Hélianthe, FRAPNA et Tremplin. Cette coopération se poursuit en 2015 et mériterait d'être davantage développée.

La première année, les intercommunalités ont relancé des actions déjà bien connues comme les composteurs, les Stop pub, et les animations scolaires, puis progressivement les actions sont devenues plus élaborées avec des opérations encadrées par Organom comme :

les « foyers témoins », action phare de l'année 2 puis 3 en partenariat avec Hélianthe, et les « gobelets consignés » proposés sur les événements locaux, d'abord en convention avec Ecocup puis lavés en local avec Cup01 et l'Adapei de l'Ain.

La réduction des déchets apportés en déchèterie a fait l'objet, aussi, d'un investissement conséquent de la part des collectivités avec des actions comme le broyage des déchets verts et la récupération-réemploi des objets en assez bon état. Le programme se termine, d'ailleurs, avec la mise en place d'une importante ressourcerie sur le bassin de vie de Bourg en Bresse : opération collective qui réunit cinq intercommunalités et qui a permis la création d'une vingtaine d'emplois en insertion.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour Objectifs		Valeurs réalisées			
	2009	pour la fin du programme	2010	2011	2012	2013
Production OMA de déchets en kg/hab	292,10		286,90	286,70	278,80	271
	562,60		562,70	568,90	542,10	544,80
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			3	5	7	6
Nombre de partenaires mobilisés			15	25	32	32
Nombre de relais mobilisés			3	6	7	9

Résultats des enquêtes :

Les enquêtes ont été réalisées en 2010 et 2014 auprès de 1 000 personnes sur appel téléphonique. Le choix des questions permettait une comparaison des résultats entre les deux périodes. L'enquête de 2014 complétait les thématiques avec le gaspillage alimentaire et les déchets dangereux. L'échantillonnage de personnes interrogées tenait compte des populations par communautés de communes.

Au global, il ressort que la majorité des habitants (80%) ne savent toujours pas comment sont traité leurs déchets. 9 habitants sur 10 ne connaissent pas Organom et n'ont pas entendu parler du projet Ovade.

En outre, les foyers font encore beaucoup l'amalgame entre la prévention et le tri/recyclage des déchets mais on note une progression significative de la connaissance des bonnes pratiques pour réduire ses déchets. Parmi les gestes cités, le compostage vient toujours en tête et les achats moins emballés progressent fortement. Toutefois, 4 habitants sur 10 ne savent toujours pas citer un véritable geste de réduction des déchets.

Près de 50% des personnes interrogés affirme pratiquer le compostage. Pour éviter le gaspillage alimentaire, environ la moitié des habitants mange les restes de repas (en les cuisinant, les congelant ou les finissant à un autre repas) mais ils font aussi attention à ne pas acheter et cuisiner en trop grande quantité.

L'utilisation du Stop pub a bien progressé par rapport à 2010 avec un quart des foyers qui l'ont installé (+ 9 points) et le potentiel est encore élevé vu que 20% affirment envisager d'en mettre un sur leur boîte aux lettres.

Concernant l'éco-consommation, les résultats sont équivalents à 2010 et restent conforme aux moyennes nationales sauf pour les piles rechargeables qui accusaient d'un retard important et sont dorénavant bien utilisées. L'achat des féculents en vrac reste faible mais avec une marge de progression importante (43% prêt à le faire). Enfin les couches lavables suscitent apparemment la curiosité de bon nombre de jeunes parents.

Le ré-emploi a aussi fortement progressé. Actuellement, 7 habitants sur 10 déclarent donner une 2ème vie aux meubles ou objets dont ils veulent se débarrasser et 9 habitants sur 10 le font pour les vêtements. Parallèlement, 6 habitants sur 10 déclarent acheter des produits d'occasion, au moins de temps en temps.

Enfin, parmi les gestes envisagés par la population pour réduire leur production de déchets dangereux, deux tiers des personnes interrogées cite correctement l'utilisation de produits "naturels" ou écolabellisé pour le jardin et le ménage, mais près d'1/4 d'entre eux ne savent pas citer de déchets dangereux, les autres évoquent principalement les produits ménagers et les piles.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

Globalement, la marge de progression est encore importante sur les gestes de prévention sauf pour le compostage qui, après un développement débridé, mériterait un plus fort accompagnement sur les bonnes pratiques.

Pour plus d'efficacité, l'accent doit être mis sur l'identification des publics cibles prioritaires et sur l'information des bienfaits pour chaque pratique, en apportant les moyens de passer à l'action rapidement.

La collectivité devra multiplier les canaux de distribution pour les Stoppub. L'insertion dans les bulletins intercommunaux ou municipaux s'est avéré être déjà un bon levier.

Concernant le réemploi, une communication régulière devra être maintenue pour informer sur les lieux

de collecte et de revente. Sur ce point la Ressourcerie de Bourg-en-Bresse a déjà prévue des braderies décentralisées sur les communes périphériques afin de faire connaître la structure.

Sur l'éco-consommation, les collectivités devront multiplier l'information sur les circuits de distribution et les bienfaits des produits réutilisables, des éco-recharges et des produits éco-labellisés. Sur ce point, des ateliers sur les bonnes pratiques pour le ménage sont déjà envisagés et plusieurs opérations test sur les couches lavables devraient être relancées.

Enfin, une information claire sur les déchets dangereux est nécessaire pour l'ensemble des ménages. La diffusion d'un guide est toujours à l'ordre du jour, sur la base des nombreux exemples réalisés sur d'autres territoires.

Résultat :

Globalement, la marge de progression est encore importante sur les gestes de prévention sauf pour le compostage qui, après un développement débridé, mériterait un plus fort accompagnement sur les bonnes pratiques.

Pour plus d'efficacité, l'accent doit être mis sur l'identification des publics cibles prioritaires et sur l'information des bienfaits pour chaque pratique, en apportant les moyens de passer à l'action rapidement.

La collectivité devra multiplier les canaux de distribution pour les Stoppub. L'insertion dans les bulletins intercommunaux ou municipaux s'est avéré être déjà un bon levier.

Concernant le réemploi, une communication régulière devra être maintenue pour informer sur les lieux de collecte et de revente. Sur ce point la Ressourcerie de Bourg-en-Bresse a déjà prévue des braderies décentralisées sur les communes périphériques afin de faire connaître la structure.

Sur l'éco-consommation, les collectivités devront multiplier l'information sur les circuits de distribution et les bienfaits des produits réutilisables, des éco-recharges et des produits éco-labellisés. Sur ce point, des ateliers sur les bonnes pratiques pour le ménage sont déjà envisagés et plusieurs opérations test sur les couches lavables devraient être relancées.

Enfin, une information claire sur les déchets dangereux est nécessaire pour l'ensemble des ménages. La diffusion d'un guide est toujours à l'ordre du jour, sur la base des nombreux exemples réalisés sur d'autres territoires.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

Le PLP a permis de développer des partenariats diversifiés avec les Chambres consulaires, CCI et
Page

CMA, et les associations comme Hélianthe, la FRAPNA et Tremplin. D'autres acteurs locaux ont été associés à la démarche, soit au sein du comité de pilotage, soit pour des actions ponctuelles, comme les associations de consommateurs et certaines grandes surfaces. Certains, de leur propre chef ont souhaité se rapprocher du syndicat pour profiter de la dynamique du PLP, comme par exemple, le multi-accueil de Montluel qui a mis en place les couches lavables, ou encore, le bailleur Dynacité qui a ouvert un logement témoin sur les bonnes pratiques économiques et écologiques. Enfin plusieurs projets ont fait appel au monde de l'insertion pour proposer un service permettant de réduire les déchets : broyage des branchages, lavage des gobelets, confection de composteurs, réemploi ...

La dynamique partenariale assez limitée en début de programme a fait l'objet d'un soutien supplémentaire en année 4 et 5. Les EPCI ont été invités à faire appel à des acteurs extérieurs pour certaines actions comme, par exemple, les spectacles de sensibilisation sur les déchets.

Relais mobilisé :

Parmi les relais mobilisés, on peut citer, en premier lieu, les écoles qui ont accueilli et participer aux animations sur les déchets. Certaines sont même devenue de vrai partenaire dans la démarche de réduction des déchets en intégrant à leur programme pédagogique une réflexion sur les déchets, voir en mettant en avant les bonnes pratiques pour réduire leurs déchets.

Les mairies sont aussi des relais importants pour diffuser l'information ou distribuer les Stoppub aux habitants, surtout dans les communes rurales. En ville, la communication est relayée par les bailleurs sociaux.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

prévention		éditions 2011 et 2012
Eco-exemplarité de la collectivité	1	Campagne de broyage à domicile des déchets verts
Actions emblématiques nationales	1	Campagne de broyage à domicile des déchets verts
Evitement de la production de déchets	1	Opération témoin sur les couches lavables - CC Chalaronne Centre
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	1	Multi-accueil en couches lavables

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2016**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.